

## Une question d'actualité

En quoi la question du « mariage pour tous » peut-elle avoir sa place dans notre bulletin ? Ce n'est sans doute pas, j'en conviens, le lieu d'en débattre. Mais quelle que soit notre opinion, qui relève du domaine privé, il se passe quelque chose dans le lien social qui va avoir des effets dans notre clinique.

L'effet le plus apparent sera une probable et relative libération de la parole : là où avant un parent se présentait seul et donnait une version socialement acceptable de la situation familiale dans laquelle vivait l'enfant, des accompagnants vont sans doute se déclarer plus ouvertement « parents homosexuels ». Des collègues en témoignent déjà.

La position qui nous guide dans notre pratique, à savoir : aborder le patient sans à priori et en mettant de côté tout savoir préconçu, me semble valoir aussi vis-à-vis des effets, sur la subjectivité de notre temps, de ce changement dans l'organisation légale du lien conjugal. Nous constatons, pour peu que nous fassions une place à l'histoire de nos patients, que rien ne permet de prédire le devenir d'un enfant en fonction de la constitution du couple de ses parents. Laissons-nous enseigner là aussi par la clinique.

Mais en quoi les orthophonistes sont-ils concernés ? Autrement dit, au-delà des effets plus ou moins factuels voire anecdotiques des modifications en cours, notre clinique devrait-elle être aseptisée des enjeux qui traversent le lien social ? Sinon, pourquoi ?

**Peut-être faut-il s'entendre sur ce que l'on entend par clinique et préciser en quoi la conception du langage qui nous guide a à voir avec la question qui nous occupe**

### Le discours de la science.

Avant cela, tentons un repérage du discours dans lequel émerge cette question.

**Un discours**, au sens où Lacan l'a théorisé, ce sont « *des énoncés qui précèdent le sujet, qui cadrent sa parole, et plus largement qui ordonnent les choses humaines, un appareil sans parole où les relations entre les signifiants sont fondatrices des relations entre les individus. D'où la notion de discours comme lien social. A cet appareil, le sujet ne peut que s'appareler* ». <sup>1</sup>

Nous sommes personnellement et professionnellement confrontés à l'imprégnation de notre lien social par le discours de la science et bien au-delà sans doute de ce dont nous avons conscience. Il suffit d'écouter les arguments publicitaires et le leitmotiv du « scientifiquement prouvé », ou d'être attentif aux injonctions, alimentaires entre autres, qui envahissent les médias.

Deux caractéristiques de ce discours orientent à la fois la question qui se pose dans le lien social et les questions qui traversent notre profession :

- Une égalité imposée : tous égaux comme instruments, comme rouages du cycle production-consommation
- Et une « *naturalisation de l'esprit* » <sup>2</sup> : « *tout le savoir est logé dans le réel de la nature* ».

Pour les orthophonistes il s'agit de se soumettre à ce traitement égalitaire qui nie les singularités, de réduire le langage à sa localisation cérébrale et ses achoppements à des déterminations génétiques.

<sup>1</sup> Colette SOLER. Les dits déprimés. Collège clinique de Paris année 2008-2009, p.58-59

<sup>2</sup> Sidi ASCOFARE. Structure et discours : de la subjectivité contemporaine. Journée d'étude de la découverte freudienne. Toulouse. 14 février 2004.

Pour la question du mariage pour tous, tout se passe, dans certaines modalités des débats, comme si dans les deux « camps » se manifestait une version de cette naturalisation : d'un côté il ne faudrait pas contrarier la nature anatomiquement bisexuée et « naturellement » vouée au mariage comme garant de la reproduction et de la normalité anthropologique de la triade père – mère – enfant, et de l'autre est plus ou moins sous entendue une origine biologique de l'homosexualité qui, donc, demande un traitement social identique, soit une « normalisation » qui se voudrait égalitaire.

Cette question du « mariage pour tous » avec ses implications sur la PMA n'arrive pas par hasard ou opportunité dans les préoccupations politiques : c'est bien un effet du « *discours de la science* ». Celui-ci porte les conséquences des « avancées « scientifiques : au niveau de la biologie et de ses applications médicales, un des effets est de réduire le père au géniteur, voire au sperme (PMA), voire même de se passer du sperme (clonage).

Le discours scientifique ouvre à ce possible : se passer du père.

### **La mise en pratique des énoncés du discours scientifique, est-ce une clinique ?**

Ce que l'on nomme actuellement clinique en orthophonie consiste à appliquer les énoncés du discours de la science. Il s'agit donc de mettre en pratique un savoir déclaré scientifique, valable pour tous, définitif et irréfutable : telle méthode est obligatoire, de même que tel test, telle manière de pratiquer le bilan.

Cette prétendue clinique qui se base sur l'observation et l'application standardisée de techniques relève davantage du laboratoire ; elle bafoue, de plus, une authentique démarche scientifique. Il s'agit de *mettre scrupuleusement en pratique une théorie*, qui ne serait « *jamais en défaut au regard de la singularité de l'expérience* »<sup>3</sup> voire de plier la pratique à la théorie en systématisant à tout prix, soit sur le mode de l'injonction, ce qui est édicté par les « bonnes pratiques ».

Que ces techniques et méthodes, avec leur catalogue diagnostique (la suite des DSM) nous viennent des Etats Unis n'est pas sans rappeler ce que Freud soulignait déjà lors de son voyage aux états unis : « *Ces primitifs (sic) ont peu d'intérêt pour une science qui n'est pas directement convertible en une pratique* »<sup>4</sup>

Certes, si nous nous en tenons à la conception du langage qui voudrait s'imposer au nom d'une « modernité scientifique », c'est-à-dire du langage comme production du cerveau, lui-même possiblement affecté par la seule génétique ou les dérèglements neurologiques (à peine par « l'environnement »), il y a quelque obscénité à mêler les orthophonistes à des enjeux qui ne concerneraient en rien leur pratique : le langage est un instrument, le cerveau une machine et l'être humain lui-même « fonctionne », bien ou mal selon qu'il est handicapé ou non par un déficit, une malformation, un gène défectueux. Le reste « ne nous regarde pas » :

« *Mais Madame, rassurez-vous, cela n'a rien à voir* » répondait une collègue à une maman qui lui disait : « *C. ne progresse plus à l'école depuis notre divorce. Je me demande s'il n'y a pas un rapport* »

Voilà ce que produit cette prétendue modernité : une pratique du langage, de la langue, et de la parole, qui est, donc, impliquée au point le plus crucial de la vie des êtres, de ce qui les constitue, qui va avoir un effet sur leur manière de s'inscrire singulièrement dans le discours de leur époque et qui pourtant, au nom d'une scientificité douteuse, s'exclurait de toutes les dimensions de l'histoire des patients et donc du lien social de son époque : « *cela n'a rien à voir* ».

---

<sup>3</sup> Manifeste pour le psychanalyse. La fabrique éditions 2010, p.80

<sup>4</sup> Ibid. p.24

**Prendre en compte la singularité de l'expérience ne va pas sans fondements théoriques, interrogeables et sans cesse « réécrits » par la clinique.**

Vis-à-vis de cette pratique imposée et standardisée qui tend à s'imposer (pas toujours avec des gants...) certains d'entre nous entrent en résistance, au nom d'une conception du langage, et de la subjectivité.

Résister ne peut se réduire à s'opposer. Il s'agit dès lors de *faire la théorie de notre pratique...* pas sans appuis théoriques préalables cependant. Cette pratique suppose une clinique non déagée des enjeux du lien social et de la « *subjectivité de notre époque* »<sup>5</sup> et cela du fait de la théorie du langage qu'elle privilégie.

La conception du langage sur laquelle nous prenons appui et qui ne nie pas les avancées réelles des recherches actuelles, ne renie cependant pas les élaborations théoriques de ceux qui, linguistes et psychanalystes particulièrement, nous ont donné des repères pour penser notre pratique et résister à ce qui contrevient à l'éthique qui se déduit de la prise en compte de la subjectivité.

L'homme a un corps mais il n'est pas un corps. Son être n'est pas réductible à ce dont la nature le dote, son être est un effet du langage et de manière tellement radicale que, hors langage, le corps n'est pas viable (cf. expérience de Frédéric II).

Du fait du langage, le réel du corps, le « naturel », sont à jamais dé biologisés. Le langage n'est pas une fonction naturelle, il ne « vient » pas naturellement à l'humain qui serait normalement constitué, ce n'est pas une simple étape du développement, ni le résultat d'une maturation. L'homme « *tient son être de la parole* »<sup>6</sup> c'est-à-dire d'un Autre avec lequel il n'est pas dans un rapport d'apprentissage mais de transmission. Cet Autre, incarné par un autre qui transmet la langue, est pris dans les formes historiques du discours. Alors que le langage est immuable dans sa structure, L'Autre comme « *lieu de la parole* »<sup>7</sup> est déterminé par le discours de la science « *avec ses incidences sur la reproduction humaine et la différence des sexes, le statut du savoir et les voies et conditions de sa transmission (...) soit un Autre nettoyé du père, de la vérité, de l'amour et de la croyance* »<sup>8</sup>

Cette conception du langage n'autorise donc pas à faire l'impasse sur ce qui est en jeu pour chaque être humain du fait d'être parlant : d'abord l'aliénation dans la parole de l'Autre, historiquement déterminé, puis la séparation pour accéder à sa parole singulière. J.Lacan a élaboré le concept du Nom du père comme étant ce qui permet que soit opérante à la fois la séparation et la nomination qui humanise. Ce qui permet à l'enfant de parler en son nom (et donc de ne pas être totalement aliéné dans la parole de l'Autre, parlé par l'Autre, comme il le reste dans la psychose), c'est cette **fonction** du Nom du père en tant qu'elle est séparatrice, indiquant à l'infans (celui qui ne parle pas encore) qu'il ne comble pas le désir de la mère, que son désir la porte ailleurs. Cette fonction est aussi fonction de nomination. Par le dire du nom, « *elle sort le sujet de l'anonymat de la seule reproduction des corps* ». Il faut aller jusqu'à dire que ce n'est pas forcément le père géniteur qui porte cette fonction : « *la seule présence exigible du père est celle d'un dire(...) la fonction peut être chez quiconque assume la nomination* »<sup>9</sup>

Lacan peut sembler avoir été visionnaire mais c'est sans doute sa rigueur logique qui est en cause, quand il disait que *Freud avait eu tort d'essayer de regonfler le personnage* (c'est moi qui

---

<sup>5</sup> Jacques LACAN. Ecrits. Seuil 1966, p. 321

<sup>6</sup> Sidi ASCOFARE .Op. cité p.6

<sup>7</sup> Jacques LACAN. Ecrits. Seuil 1966.

<sup>8</sup> Sidi ASCOFARE. Op cité p.6

<sup>9</sup> Colette SOLER. Les dits déprimés. Collège clinique de Paris année 2008-2009, p.55.

souligne) *du père, qu'un jour l'église s'en apercevrait et s'en emparerait* <sup>10</sup>...voilà qui fait écho à bien des slogans et propos outranciers qui ont envahi nos écrans à propos du « mariage pour tous ».

Le naturalisme scientifique tend à introduire une confusion entre fonction de reproduction et position parentale dans sa dimension symbolique. Dans la mesure où nous appuyons notre clinique sur les présumés langagiers que j'ai évoqués ci-dessus, nous avons, nous, dans notre clinique, à prendre en compte que **la fonction paternelle** est une **fonction symbolique** et que l'on peut « *bricoler une solution de remplacement en prenant appui sur les signifiants qui permettent de suppléer à la fonction paternelle défaillante* »<sup>11</sup> (...) « *Le nom du père est ce qui permet de se passer du père. Voilà pourquoi l'orphelin n'est pas pour autant psychotique* »<sup>12</sup>.

La filiation n'est pas nécessairement biologique et elle n'est jamais purement biologique car elle est avant tout affaire de nouage du symbolique, de l'imaginaire et du réel. Elle est affaire de nomination. La confusion entre filiation et hérédité est une des confusions qui infiltrent les débats actuels, confusions qui rejoignent celle qui souvent vient brouiller nos repères cliniques entre loi sociale et Loi symbolique.

Que ce soit le dire qui fasse Nom du Père et son défaut qui puisse faire désastre, ou à tout le moins symptôme, plus sûrement que l'absence du géniteur auprès de l'enfant, notre clinique nous en donne des témoignages dans des situations dans lesquelles un père géniteur ou non, est connu et nommé, effectivement présent.

Si la science permet de se passer du père ... le Nom du père aussi. A la différence qu'il s'agit de « *se passer du père à condition de s'en servir* »<sup>13</sup>. C'est tout l'enjeu de cette question d'actualité à laquelle rien ne nous permet d'anticiper la réponse : comment ce nouveau lien social va permettre - ou pas - d'introduire du Nom du père dans le discours de la science.

La manière dont nous pensons le langage, le symptôme, la conduite de notre pratique, est directement concernée par cette question.

Si une certaine « normalisation » n'est pas absente de notre projet avec les patients, nous savons que cette normalisation n'est pas une mise en conformité, qu'elle ne peut qu'être le résultat d'une modification de la position subjective du sujet et qu'elle n'a de valeur que dans la mesure où cela va permettre à chacun de s'inscrire singulièrement comme être parlant dans le lien social de son époque.

Anne-Marie FERNEZ

---

<sup>10</sup> Propos évoqués par Jacques-Alain MILLER lors de l'émission: Les nouveaux chemins de la connaissance. France Culture le 28/01/2013

<sup>11</sup> Christian DEMOULIN. *Se passer du père*. Eres 2009, p 134.

<sup>12</sup> Ibid. p.28-29.

<sup>13</sup> Jacques Lacan. Séminaire *Le sinthome*, Seuil 2005, 13/04/76.